



ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS A1-A2

Au-delà du plaisir de conduire, le permis moto est peut-être pour vous une nécessité ou une simple envie.

Rouler en sécurité reste une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout motocycliste débutant ou non à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir. Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel nos formateurs, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, ainsi que toute l'équipe pédagogique saura vous guider.

CONDITIONS DE PASSAGE

Selon la formule choisie lors de la signature de votre contrat de formation, l'établissement se chargera de vous inscrire à une session d'examen du permis de conduire après un nombre minimum de 8 heures de plateau et 12 heures de circulation, la validation des quatre étapes de formation pour l'épreuve pratique et un examen blanc favorable.

Pour la catégorie A1, l'élève doit être âgé au minimum de 16 ans et de 18 ans pour la catégorie A2.

DEROULEMENT DE L'ÉPREUVE DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE

*L'épreuve théorique Moto : Pour pouvoir se présenter à l'examen pratique, le candidat au permis moto A1 ou A2 doit passer l'épreuve théorique du code moto ETM, (sauf pour les titulaires du permis A1 par examen depuis moins de 5 ans).

*L'épreuve pratique : Le jour J, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité vous accompagnera à votre épreuve d'examen du permis.

La conduite comprend une épreuve hors circulation (HC) et une épreuve en circulation (CIR).

L'inspecteur commence à chaque fois par vérifier votre identité.

Pour passer la conduite, vous devez avoir les équipements obligatoires (casque et gants homologués, blouson et pantalon ou combinaison, bottes ou chaussures montantes).



*Épreuve hors circulation L'épreuve HC dure environ 10 minutes

Son objectif est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez atteint pour circuler en toute sécurité.

L'épreuve HC est composée d'un enchaînement de **6 manœuvres** :

- 3 manœuvres de maîtrise de moto à allure réduite, dont une sans l'aide du moteur
- 3 manœuvres de maîtrise de moto à allure plus élevée

*Épreuve en circulation

Vous devez avoir satisfait à l'épreuve HC pour passer l'épreuve en circulation. L'enseignant qui vous accompagnera, s'installera au volant du véhicule qui vous suivra. Seules les consignes de l'inspecteur données par radioguidage seront à prendre en compte. L'épreuve CIR dure 35 minutes et se déroulera en et hors agglomération. Elle permet de vérifier que vous avez acquis les connaissances et les comportements nécessaires pour circuler en sécurité, sans gêner, sans surprendre et sans être surpris.

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord de son véhicule

Connaître et utiliser les commandes

Prendre l'information, analyser les situations et s'y adapter son allure aux circonstances

Appliquer la réglementation du code de la route

Communiquer avec les autres usagers

Partager la chaussée

Maintenir les espaces de sécurité

Être autonome dans la réalisation d'un trajet

Avoir une conduite économique et respectueuse

Être courtois

Pour être reçu, vous devez obtenir au moins 21 points / 27 et ne pas commettre d'erreur éliminatoire (exemples : franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non-respect d'un signal prescrivant l'arrêt...).